

Bruxelles, le 21 Janvier 1988

Note BIO (88) 21 AUX BUREAUX NATIONAUX
cc.: AUX MEMBRES DU SERVICE DU PORTE-PAROLE

Réunion de la Commission et
Rendez-vous de midi
(C. D. EHLERMANN)

432

Lors du rendez-vous de midi, suivant la Conférence de Presse de Monsieur Marin, l'attention des Journalistes a été attirée sur d'autres points importants de la réunion de la Commission qui s'est déroulée hier à la fin de l'après-midi à Strasbourg:

1. La proposition sur les petites voitures n'a pas pu être discutée. En raison du discours programme du Président Delors et du discours de Monsieur Genscher, la réunion n'a pu commencer qu'à 16 heures et a dû se terminer tôt le soir, à un moment où un atterrissage à Bruxelles était encore possible suite aux mouvements de grève des contrôleurs aériens de Zaventem.
2. Il en est de même pour la question du siège et de la langue officielle de l'Office communautaire des marques. J'ai expliqué que la Commission a décidé de renvoyer sa discussion à un autre moment, parce que, entre temps, une troisième Conférence inter-gouvernementale a été convoquée pour discuter des propositions soumises par un des Etats membres (le Luxembourg). Cette réunion aura lieu le 28 Janvier 1988 et la Commission espère qu'elle terminera le débat sur les points restés ouverts. Elle-même reviendra sur le sujet après la Conférence inter-gouvernementale.
3. Dans le domaine des aides, deux décisions négatives ont été adoptées, premièrement celle à l'encontre de la France concernant l'affaire Brittany Ferries et deuxièmement celle concernant une aide en faveur d'un fabricant belge de fils de polypropylène et de tapis.
4. La Commission a adopté un projet de PIM pour la région Abruzzo.
5. Décharge du budget 1985

Par ailleurs, la Commission a pris note avec satisfaction du vote unanime du Parlement européen - suite au rapport Hoff - qui lui donne décharge pour l'exercice budgétaire 1985. Elle a également noté que les propositions sur l'exécution du budget qu'elle a faites dans le cadre du plan Delors et que le P. E. a largement approuvé, ont contribué à l'attitude positive du P.E. dans le débat sur la décharge. J'ai souligné que la Commission continue ses efforts d'améliorer la gestion du budget communautaire.

6. Télévision sans frontières

J'ai informé les journalistes que le P.E. a voté le rapport Barzanti sur la proposition de la Commission en matière de télévision à 328 voix pour, 11 contre et 10 abstentions et que le P.E. a approuvé très largement l'approche de la Commission. La Commission considère que le vote et l'appui de la proposition qui en résultent constituent un élément nouveau et important dans le débat au Conseil. Elle compte sur cet élément nouveau pour donner une nouvelle impulsion aux discussions au sein du Conseil.

7. Finalement en ce qui concerne les déchets nucléaires, j'ai dit aux journalistes que MM. Clinton Davis et Mosar ont rendu compte à la Commission du débat du P.E. sur cette affaire. La Commission a noté que le programme de visites des experts de la Commission dirigés par le Dr. Bennett se poursuit. Les experts seront demain à Bonn et retourneront les 26 et 27 janvier à Moi.

La Commission fournira au P.E. un rapport sur les résultats de ces visites. Elle a décidé de ne pas faire des déclarations sur les étapes intermédiaires, comme sur la première visite de mardi dernier à Moi.

Matériel diffusé:

- IP 25 - Décision négative de la COM à l'encontre de la France dans l'affaire Brittany Ferries
- IP 26 - Décision négative de la COM concernant une aide de l'Etat belge en faveur d'un fabricant de fils de polypropylène et de tapis
- IP 30 - PIM - Italie: Région Abruzzo
- P - 8 - Europe contre le Cancer
- Economie Européenne, tendance conjoncturelles, 12/87

Amitiés,



C. D. Ehlermann